



**REUNION  
DU CCAS**

(Article L 121-10 du Code des Communes)

---

**Le CCAS se réunira à la Mairie, le mardi 28 SEPTEMBRE 2022**

**A 19 heures,**

**Affiché, le 21 septembre 2022**

**ORDRE DU JOUR**                      Session ordinaire

- 1- Organisation animation semaine bleue ;
- 2- Sortie à la journée le 11 octobre 2022 ;
- 3- Organisation Octobre Rose ;
- 4- Retour des aînés sur le choix : colis et/ou repas de fin d'année, choix des colis, menu du repas de Noël le 10 décembre 2022, animation ;
- 5- Information sur reprise ateliers « Remue-méninges » « Initiation au numérique », navette, Espace social ;
- 6- Information sur reprise des ateliers « Chute et équilibre » Siel Bleu ;
- 7- Questions diverses.

Espérant en votre présence, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de mes sentiments les meilleurs

Monsieur le Maire,

Patrick BENEZECH